

## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

### COMMUNIQUÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

#### FERMETURE DE LA DÉLÉGATION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE A VARSOVIE

Genève, le 20 décembre 1949.

A la suite des mesures prises par les Autorités polonaises à l'égard de la quasi-totalité des Organisations internationales travaillant en Pologne, le Comité international de la Croix-Rouge a dû clore sa délégation de Varsovie.

Grâce à certains délais que lui accordèrent les Autorités compétentes, M. François Ehrenhold, chef de cette délégation, put encore achever certaines tâches urgentes et procéder en particulier à une ultime distribution de secours aux prisonniers de guerre. Il put, en outre, confier à la Croix-Rouge polonaise, qui s'était déclarée prête à continuer l'action de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en faveur de cette catégorie de victimes de la guerre, l'assistance que le Comité international estimait devoir poursuivre jusqu'au rapatriement de tous les prisonniers de guerre.

A la veille de son départ, M. Ehrenhold fut officiellement chargé d'exprimer au Comité international, la gratitude de la Croix-Rouge polonaise, tant pour la collaboration poursuivie depuis 1945 que pour l'aide apportée à la Pologne par le Comité international de la Croix-Rouge.

Voici, d'autre part, les lettres adressées à ce sujet au Comité international de la Croix-Rouge par le Président du Conseil des ministres de Pologne et par la Croix-Rouge polonaise :

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL  
DES MINISTRES

Varsovie, le 14 novembre 1949.

Monsieur Paul RUEGGER,  
Président du Comité international de la Croix-Rouge,  
GENÈVE.

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 14 octobre 1949, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'apprécie pleinement l'activité huma-

## COMITÉ INTERNATIONAL

nitaire de la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge en Pologne ainsi que M. François Ehrenhold personnellement.

Le Gouvernement polonais apprécie toute la valeur de la collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge qui réalise les plus hautes idées humanitaires.

Etant donné cependant qu'en principe l'action de secours aux prisonniers de guerre touche à sa fin, et que c'est elle qui constituait le fond des activités de la Délégation de M. Ehrenhold en Pologne, je n'estime pas qu'il y ait lieu de modifier la décision déjà prise au sujet du départ de la Délégation.

La Croix-Rouge polonaise qui sera chargée de continuer les activités menées par M. François Ehrenhold assurera l'exécution des tâches de l'étape finale de la Délégation en portant secours aux prisonniers de guerre (d'ailleurs peu nombreux) qui se trouvent encore en Pologne.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée, avec les vœux que je porte pour le plus grand succès de votre tâche.

Le Président du Conseil des ministres :

(signé) *J. Cyrankiewicz.*

## CROIX-ROUGE POLONAISE

Varsovie, 17 novembre 1949.

Monsieur François EHRENHOLD,  
Chef de la Délégation du CICR à VARSOVIE,

Cher Monsieur,

Le Comité Central de la Croix-Rouge polonaise a l'honneur de porter à votre connaissance que prenant en considération le départ de la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge et la haute portée de l'œuvre qu'elle accomplissait en Pologne, le Comité Central de la Croix-Rouge polonaise a résolu, au nom de l'idée commune chère à toutes les Croix-Rouges, de continuer l'activité de la Délégation dans son étape finale.

Croyez, cher Monsieur, à nos sentiments de haute considération.

La Vice-Présidente :

(signé) *D<sup>r</sup> I. Domanska.*

ACTIVITÉ DU COMITÉ INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE EN FAVEUR DE LA POPULATION  
CIVILE ALLEMANDE <sup>1</sup>

Genève, le 3 janvier 1950.

De septembre 1945 à septembre 1949, par l'entremise du Comité international de la Croix-Rouge, pas moins de 33.534 tonnes de secours d'une valeur de fr. s. 52.032.000,— ont pu être distribuées parmi la population civile de l'Allemagne tout entière. Ce total comprend 7.534 tonnes de vivres, vêtements et médicaments divers d'une valeur de fr. s. 16.032.000,— destinés à la population du Grand-Berlin et de la zone soviétique d'occupation.

Parmi les donateurs les plus généreux ayant collaboré à cette œuvre, citons tout d'abord le Don suisse, puis l'Aide suisse à l'Europe.

Les dons ont été distribués en tout premier lieu aux enfants, aux adolescents, aux femmes enceintes et allaitantes, ainsi qu'aux vieillards.

Au cours de l'année 1949, la délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Berlin a pu distribuer pour fr. s. 3.00.000,— environ de secours à 113.520 enfants en zone soviétique, ainsi qu'à 58.000 enfants pendant les vacances scolaires et à 100.000 vieillards du Grand-Berlin. Pour 1950, quatre actions sont envisagées, chacune s'étendant sur une période de 100 jours, notamment en faveur des tuberculeux.

---

PUBLICATIONS <sup>2</sup>

Pour compléter la liste des publications du Comité international de la Croix-Rouge parue en janvier 1945 et ses suppléments Nos 1, 2, 3 et 4, nous donnons, ci-dessous, une nomenclature des brochures éditées depuis le mois de décembre 1948.

PUBLICATIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL

345. — International Committee of the Red Cross. *Revised and New Draft Conventions for the Protection of War Victims.*

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*

Voir également, *Revue internationale*, décembre 1949, pp. 996-999.

<sup>2</sup> *Revue internationale*, avril 1945, p. 319; décembre 1945, pp. 969-971; février 1947, pp. 153-156; décembre 1947, pp. 984-987; février 1949, pp. 152-155.

COMITÉ INTERNATIONAL

Texts approved and amended by the XVIIth International Red Cross Conference. — Geneva, 1948. In-8, 171 p. Fr. 3.—

346. — XVIIth International Red Cross Conference, Stockholm, August 1948. *Report of the International Committee of the Red Cross on its activities during the Second World War* (September 1, 1939 - June 30, 1947) Vol. III : *Relief Activities*, N° 3a. — Geneva, May 1948. In-8, 539 p. Fr. 13.—

347. — Projets de Conventions révisées ou nouvelles protégeant les victimes de la guerre. *Remarques et propositions du Comité international de la Croix-Rouge*. Document destiné aux Gouvernements invités par le Conseil fédéral suisse à la Conférence diplomatique de Genève (21 avril 1949). — Genève, février 1949. In-8, 99 p. Fr. 2,—.

348. — Revised and New Draft Conventions for the Protection of War Victims. *Remarks and Proposals submitted by the International Committee of the Red Cross*. Document for the consideration of Governments invited by the Swiss Federal Council to attend the Diplomatic Conference at Geneva (April 21, 1949). — Geneva, February 1949. In-8, 95 p. Fr. 2,—.

349. — Comité international de la Croix-Rouge, Genève, Genève. *Rapport du 16 juin 1949 sur la revision des comptes annuels au 31 décembre 1948*. — Genève, Société fiduciaire romande OFOR S. A. In-8, 15 p. (L'exposé existe en langues anglaise et espagnole).

350. — Jean S. PICTET, Directeur-délégué du Comité international de la Croix-Rouge. *Le Signe de la croix rouge*. — Genève, 1949. In-8, 37 p. Fr. —,50.

351. — Jean S. PICTET, Director-Delegate of the International Committee of the Red Cross. *The Sign of the Red Cross*. — Genève, 1949. In-8, 35 p. Fr. —,50.

352. — Jean S. PICTET; Director-Delegado del Comité Internacional de la Cruz Roja. *El Signo de la cruz roja*. — Ginebra, 1949. In-8, 36 p. Fr. —,50.

353. — *Réintégration des invalides de guerre dans la vie normale*. — Genève, Comité international de la Croix-Rouge, février 1949. 37 p. ronéographiées.

Existe en allemand et en anglais.

354. — Comité international de la Croix-Rouge. *Report on Assistance to War-Disabled*. Replies to an Enquiry opened by the International Committee of the Red Cross. — Geneva, 1949. 149 p. ronéographiées.

Traduction anglaise complétée du N° 299. Fr. 2,—.

355. — Comité international de la Croix-Rouge. *Etat sanitaire des populations civiles dans quelques pays éprouvés par la guerre*. — Genève, N° 1, juin 1946, 32 p. N° 2, novembre 1946, 7 p. N° 3, août 1947, 55 p. N° 4, juin 1948, 39 p. N° 5, août 1949, 56 p.

Les N°s 3, 4 et 5 existent en anglais, sous le titre : *Health conditions among the Civilian Population of certain European Countries affected by the War*.

356. — *Les Nouvelles Conventions de Genève et la Croix-Rouge* par Jean S. PICTET, Directeur-délégué du Comité international de la Croix-Rouge. — Genève, 1949. In-8, 16 p. Fr. —,50.

Extrait de la *Revue internationale* de septembre 1949.

357. — Comité international de la Croix-Rouge. *Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne du 12 août 1949* (Convention N° I). — Genève, 1949. In-8, 31 p. Fr. 1,—.

358. — Comité international de la Croix-Rouge. *Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer du 12 août 1949* (Convention N° II). — Genève, 1949. In-8, 26 p. Fr. 1,—.

359. — Comité international de la Croix-Rouge. *Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre du 12 août 1949* (Convention N° III). — Genève, 1949. In-8, 86 p. Fr. 2,—.

360. — Comité international de la Croix-Rouge. *Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre du 12 août 1949* (Convention N° IV). — Genève, 1949. In-8, 77 p. Fr. 2,—.

361. — Comité international de la Croix-Rouge. *Les Conventions de Genève du 12 août 1949*. — Genève, 1949. In-8, 251 p. Fr. 5,—.

COMITÉ INTERNATIONAL

362. — International Committee of the Red Cross. *Geneva Convention for the Amelioration of the Condition of the Wounded and Sick in Armed Forces in the Field of August 12, 1949* (Convention N° I). — Geneva, 1949. In-8, 31 p. Fr. 1,—.

363. — International Committee of the Red Cross. *Geneva Convention for the Amelioration of the Condition of the Wounded, Sick and Shipwrecked Members of Armed Forces at Sea of August 12, 1949* (Convention N° II). — Geneva, 1949. In-8, 26 p. Fr. 1,—.

364. — International Committee of the Red Cross. — *Geneva Convention relative to the Treatment of Prisoners of War of August 12, 1949* (Convention N° III). — Geneva, 1949. In-8, 84 p. Fr. 2,—.

365. — International Committee of the Red Cross. *Geneva Convention relative to the Protection of Civilian Persons in Time of War of August 12, 1949* (Convention N° IV). — Geneva, 1949. In-8, 75 p. Fr. 2,—.

366. — International Committee of the Red Cross. *The Geneva Conventions of August 12, 1949*. — Geneva, 1949. In-8, 249 p. Fr. 5,—.

LISTE DES PUBLICATIONS A CONSULTER

Georges DUNAND, ancien directeur-délégué du Comité international de la Croix-Rouge. *Ne perdez pas leur trace !* — Neuchâtel, La Baconnière, 1949. In-8, 244 p.

*Ravitaillement de la Grèce pendant l'occupation 1941-1944 et pendant les premiers cinq mois après la libération. Rapport final de la Commission de gestion pour les secours en Grèce sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge.* — Athènes, impr. de la Société hellénique d'éditions S. A. 1949. In-8, 627 p., cartes et annexes.